

La rencontre USEP Adapter quoi? Comment?



« Permettre l'accès au sport scolaire à tous les enfants sans distinction d'aucune sorte.

Permettre la découverte et la pratique de la vie associative pour tous en vue d'un épanouissement personnel dans le cadre d'une vie sociale active.

Concevoir des rencontres USEP accueillant des enfants handicapés dans le plein rayonnement des valeurs de respect, tolérance et solidarité.

Mettre en place des dispositifs permettant de compenser le handicap dans la pratique sportive et

Sensibiliser l'ensemble des enfants à la question du handicap dans le cadre de la conduite de réflexions, de pratiques, d'échanges... » (extrait du projet USEP Sport Scolaire et Handicap)

Atteindre ces objectifs suppose une réflexion éthique et pédagogique dans le contexte de la Loi de 2005. Présente dès le début des apprentissages et des enseignements, notamment en EPS, cette réflexion concerne également le temps de la rencontre sportive.

Dans le champ de l'EPS

Une première réflexion nous amène à nous situer dans le contexte de l'adaptation. Il ne s'agit pas forcement de créer, d'inventer de toutes pièces de nouvelles pratiques, mais bien de s'appuyer sur celles que l'on connaît déjà, sur ce que l'on sait déjà faire.



A - Adapter quoi?

La programmation des activités dans le temps imparti en fonction :

- · des installations et du matériel
- de l'encadrement, de l'accompagnement, des compétences,
- du calendrier des rencontres USEP.

Les contenus et les modalités de mise en oeuvre

Ce qui suppose :

- · une bonne prise en compte de ces éléments
- un travail d'équipe



B - Adapter comment?

Adapter les activités et les rôles

Proposer à tous la même activité dans le respect de sa logique interne. Éventuellement en modifier les règles, les barèmes, les dispositifs : « valides » et « handicapés » font la même activité, en même temps, chacun « à sa manière ». La différenciation se fait sur les attentes et les résultats. On s'appuie sur des contrats individualisés. S'il doit y avoir comparaison, elle nécessite une pondération.

⇔ On permet à chacun de pratiquer.

Différencier les rôles tenus : sportif, entraîneur, juge-arbitre, organisateur, spectateur, ... L'adaptation des règles et du dispositif étant insuffisante pour permettre l'accès de chacun à tous les rôles, les enfants, en jouant des rôles différents, partagent le même temps autour de l'APSA support.

⇔ On permet à chacun de se responsabiliser.

Pratiquer une activité spécifique. Les modalités sont propres à l'activité handisport ou au sport adapté : les valides pratiquent en situation de handicap.

⇔ On permet à chacun de se connaître et de reconnaître l'autre.

Ce qui suppose de :

- associer un travail sur les représentations



2. Dans le temps de la rencontre

A - Objectifs

1. Favoriser la communication

Pour se connaître et apprendre à se respecter,

Pour permettre aux enfants de se préparer et se déplacer ensemble, de s'entraider, construire et vivre des temps partagés,

En accordant un temps privilégié convivial lors de la rencontre.

- Le principe premier consiste à permettre à chacun d'être identifié (pas "handicapé et valide" mais seulement "se connaître et reconnaître les autres"), de trouver sa place, de jouer son rôle, de "compter" pour le groupe (prise en compte et cumul des résultats – prise en comte des remarques de l'arbitre/juge – prise en compte des consignes de l'organisateur – ...).
- ⇒ La mise en place de correspondance scolaire entre les élèves qui se rencontrent lors des manifestations sportives USEP est à retenir lorsque ceux-ci viennent d'établissements différents.
- 2. Associer les enfants en situation de handicap, comme les autres enfants, à la préparation, au déroulement, à la conclusion d'une manifestation et à la vie associative, selon ses possibilités intellec-

3. Proposer différentes façons de pratiquer une même activité, chacun avec ses moyens, sans

- Conserver la même tâche, en ayant, des niveaux d'exigence différents selon les enfants.
- Appliquer des règles différentes ou réadapter les règles de jeu pour une meilleure compréhension par tous et/ou participation de tous.
- Proposer aux enfants de s'inscrire dans des rôles complémentaires qui permettent l'activité (enfants partenaires : sportif, juge/arbitre, entraineur/coach/guide, reporter sportif, spectateur critique et constructif...). Leur faire jouer les différents rôles, à des moments différents ou d'une rencon-

4. Faire un choix réfléchi des activités proposées

- Pratiquer ensemble des activités handisport comme la Boccia, la Sarbacane, le Torball.
- Proposer de pratiquer ensemble des activités favorisant la coopération comme le KINBALL.
- Proposer des activités en équipes mixtes, enfant valide et enfant handicapé comme les jeux de
- Proposer des menus, au choix des enfants, avec contrat de base, menu proposant des activités





B - Organisation



3 temps

1. Information

- l'organisateur fait savoir (si cela ne s'impose pas d'évidence) qu'il accueille tous les enfants
- il vérifie et informe sur l'accessibilité et sécurité des lieux : locaux, toilettes, matériels adaptés....
- il recueille de l'école et de la famille de l'enfant en situation de handicap, en amont, des informations
- il diffuse auprès des intervenants des « fiches repères pratique » informant des caractéristiques générales du handicap à prendre en compte et des principales approches pédagogiques afin d'apporter le meilleur « accueil » possible. (fiches contenues dans la mallette)

2. Préparation

Chaque enfant doit occuper la place qui lui revient

de sportif autant que possible

Parallèlement, un travail de réflexion, de sensibilisation et de connaissance des situations de handi-dans les autres rôles également

3. Mise en oeuvre

Aménagement, création : jouer sur

- règles (complexité, nombre)

- atelier d'échanges pour engager une réflexion avec les enfants. Exemple le « Remue- méninges ».

En conclusion

Pour répondre aux exigences de scolarisation, aucun enfant n'est tenu à l'extérieur de la rencontre USEP, comme des séances d'EPS d'ailleurs. Les situations proposées sont nécessairement adaptées pour permettre l'activité de tous. Chacun y est acteur à part entière et s'y inscrit comme citoyen sportif.

